

SAMSUNG

Du 12 janvier au 28 mars 2022

Pour les amoureux du bon son



Jusqu'à

50€

remboursés

sur une sélection de
produits **Audio Samsung**



*Voir modalités de l'offre au verso ou sur www.samsung.com/fr/offer

© 2022 - Samsung Electronics France, CS 2003, 1 rue Fructidor, 93484 Saint-Ouen Cedex. RCS Bobigny 334 367 497.
SAS au capital de 27 000 000€. Visuel Non Contractuel

COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE

« SAMSUNG POUR LES AMOUREUX DU BON SON »

CONDITIONS DE L'OFFRE

Pour tout achat ou location entre le **12 janvier 2022** et le **28 mars 2022** inclus, auprès d'une enseigne de vente aux consommateurs, d'un produit Audio Samsung neuf parmi les références ci-dessous, Samsung vous rembourse jusqu'à 50€ dans la limite du montant acquitté pour le produit.

Référence	Montant de remboursement
HW-T400 / HW-T420 / HW-A430 / HW-A450	20€
MX-T50 / MX-T70	50€

- Une seule participation et un seul produit par personne (même nom, même prénom, même adresse postale) et par compte Samsung. Un IBAN ne pourra être utilisé qu'une seule fois.
ATTENTION, le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui du bénéficiaire de l'offre (celui que vous saisissez sur le formulaire de participation en ligne).
- Offre non cumulable avec toute offre en cours portant sur les mêmes produits. Offre valable en France⁽¹⁾ et Monaco.

1 ACHETEZ OU LOUEZ VOTRE PRODUIT AUDIO ÉLIGIBLE À L'OFFRE

Achetez ou louez, entre le **12 janvier 2022** et le **28 mars 2022** inclus, un produit Audio Samsung parmi les références éligibles à l'offre. Le produit doit être immédiatement disponible en stock lors de l'achat ou de la location.

2 INSCRIVEZ-VOUS ET PARTICIPEZ EN LIGNE

- Connectez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer et sélectionnez l'offre « SAMSUNG Pour les amoureux du bon son » entre le **12 janvier 2022** et le **28 avril 2022** inclus.
- Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte.
- Complétez le formulaire de participation et téléchargez les éléments suivants :
 - Votre **preuve d'achat ou de location** du produit Audio (facture, ticket de caisse, un contrat ou une première facture de location) où sont entourés le prix, la référence du produit acheté ou loué et la date d'achat/location effective (qui peut être différente de la date d'émission de la facture ou de livraison).
 - Une **photo lisible de l'étiquette blanche de votre produit Audio, préalablement découpée** sur laquelle figurent le **code-barres** à 13 chiffres et le **numéro de série** commençant par S/N (chiffres et lettres).
 - Une **photo lisible de l'étiquette signalétique de votre produit Audio qui se trouve au dos de votre produit**, et sur laquelle figurent les mêmes informations (numéro de série). Les **codes-barres et numéro de série doivent être identiques à ceux présents sur l'étiquette blanche**.
 - Une **photo de votre RIB** où apparaissent vos coordonnées personnelles ainsi que vos IBAN et BIC⁽²⁾.
- Puis validez votre participation en ligne **au plus tard le 28 avril 2022** inclus.

Vous recevrez alors un email de confirmation de votre participation. Tout dossier envoyé par voie postale ne sera pas traité et ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

3 CONFIRMATION DE DOSSIER

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez un remboursement par virement bancaire dans un délai de 4 semaines. Notez que votre établissement bancaire peut mettre en moyenne 3 jours ouvrés pour le faire apparaître sur votre compte. Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou soumis après le **28 avril 2022** minuit sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

Pour suivre le traitement de votre dossier, rendez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer, sélectionnez l'offre « SAMSUNG POUR LES AMOUREUX DU BON SON » et cliquez sur « Suivre ma participation »

⁽¹⁾ À savoir la France Métropolitaine, les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-Et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin). Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

⁽²⁾ L'établissement bancaire doit se situer sur le territoire d'un des pays membres de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area ») incluant notamment l'Union européenne. Sont membres de la zone SEPA (« Single European Payments Area ») tous les pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, la république de Saint Marin et Monaco.

Pour toutes questions sur cette promotion, contactez-nous par chat, mail ou téléphone au 01 48 63 00 00 (appel non surtaxé - du lundi au samedi, de 9h à 20h).

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung <http://www.samsung.com/fr/info/privacy/>. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur <http://www.samsung.com/request-desk>.